

COMMUNE DE CHAMPEAUX
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MARDI 21 MAI 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le vingt-et-un mai deux mille vingt-quatre à la Mairie, à dix-huit heures trente minutes, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire.

PRÉSENTS : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, VINCENT, MME PROUVIER, M. HOLVOET, MMES PRUD'HOMME, DEWANCKER, M. FOURNIER, MME ADAMSKI, M. NORIS, MMES BILLAULT (arrivée à 18h45) et PASTOR.

ABSENTE : MME PITKIAYE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. HUBERT.

1 - APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES 7 FÉVRIER 2024 ET 2 AVRIL 2024

Aucune remarque n'étant relevée, il est procédé à l'émergement des deux comptes-rendus

2 - ATTRIBUTION DE COMPENSATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX (CCBRC)

L'attribution de compensation de l'intercommunalité correspond aux charges et produits transférés avec les compétences. Ce montant, qui correspondait au montant du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) et la compensation des charges de l'Agence Postale, était stable depuis plusieurs années à 13 041 €.

En 2024, ce montant sera augmenté de la quote-part de la taxe de séjour revenant à CHAMPEAUX, soit + 44,70 €, quote-part dont les modalités de répartition ont été établies par la CCBRC.

L'attribution de compensation est votée à l'unanimité.

3 - CONVENTION 2024 DE STÉRILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS LIBRES SAUVAGES PASSÉES ENTRE LA COMMUNE DE CHAMPEAUX ET LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Plusieurs chats errent sans maître dans notre commune. Il est de la responsabilité de la commune de s'occuper de ces animaux dans des objectifs de bien-être animal et de salubrité publique, l'idée étant de les stériliser et de les pucer.

Monsieur le Maire a été sollicité par une riveraine qui lui a suggéré de se rapprocher de la Fondation 30 millions d'amis qui propose une prise en charge à 50/50 entre la commune et la Fondation. Cette riveraine se propose de s'occuper de trapper les animaux et de solliciter un vétérinaire.

Monsieur le Maire propose d'établir une convention avec la Fondation en proposant un forfait de 200 € de participation aux frais vétérinaires, plus 25 € de frais de dossier.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✋ **ACCEPTE** les termes de la convention annexée à la délibération.

✋ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

4 - NETTOYAGE DES GOUTTIÈRES DE LA COLLÉGIALE

Monsieur le Maire a sollicité 3 entreprises afin d'obtenir des devis pour procéder au nettoyage de 200 mètres linéaires de gouttières, ce nettoyage devant s'effectuer avec une nacelle.

Les trois propositions reçues sont les suivantes :

DB Renov Habitat	DORKELD	SchatzHabitat
3 430,00 €	5 450,00 €	5 600,00 €

DB RENOV HABITAT : 5 voix

DORKELD : 6 voix

SCHATZ HABITAT : 0 voix

Abstention : 1 voix

La proposition de DORKELD est retenue.

5 - QUESTIONS DIVERSES

City Stade :

Monsieur le Maire précise que le City Stade est en service et qu'il est déjà très fréquenté.

Monsieur VINCENT précise que les peintures de la piste seront faites courant juin en fonction de la météo. Aussi, le revêtement synthétique a volontairement été recouvert de sable afin de stabiliser l'ensemble.

Monsieur le Maire propose au Conseil de nommer le City Stade « Ludovic PRUZINA », bienfaiteur de la commune. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Sécurité routière.

Mme PRUD'HOMME demande que le buisson au carrefour de la rue de la Libération et de la route vers Fouju soit taillé.

Mme PRUD'HOMME demande une intervention pour améliorer la visibilité au carrefour de la rue Sarrazin Desmaraise et chemin de la Tuilerie.

Rénovation de l'école :

Nous sommes en attente des offres.

Préfabriqué maternelle :

Une consultation est en cours pour créer une allée entre les deux bâtiments : préfabriqué vers école maternelle. Monsieur le Maire a également sollicité un électricien pour alimenter le préfabriqué depuis la salle des fêtes.

Travaux de la Collégiale :

Les travaux devraient bientôt se terminer mais il reste encore une intervention à faire au bas-côté sud.

Vidéosurveillance :

Le système est en cours d'installation et devrait être opérationnel sous quelques jours.

Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 19h10 et la parole est donnée au public.

- Monsieur OUDIN précise que la poubelle au niveau du City Stade est déjà pleine et qu'il pourrait être utile d'en installer une deuxième.
- Monsieur CHECHIN informe qu'il a vu un tas d'ordure (ferraille, plastique) au niveau des jardins communaux.